

# Patrick Hurst

Professeur de français/anglais,  
aveugle dès la naissance



**A** 26 ans, Patrick Hurst, enseigne le français et l'anglais aux élèves du « Neie Lycée ». La relation avec ses collègues de travail et ses élèves est bonne et basée sur le dialogue et le respect mutuel. Mais avant d'avoir réussi à s'intégrer au marché du travail, il lui a fallu parcourir une longue route parsemée d'obstacles, dont certains sont malheureusement toujours présents aujourd'hui.

En effet, M. Hurst est aveugle dès sa naissance. Ce n'est toutefois qu'à l'âge de 18 ans que son ophtalmologiste lui fournit l'explication irrévocable de son handicap.

Ses parents biologiques se séparent lorsqu'il a 2 ans. Il se retrouve alors dans le Village d'Enfants SOS de Luxembourg à Mersch. C'est à partir de l'âge de 4 ans que M. Hurst commence à apprendre le braille et à se déplacer et s'orienter à l'aide d'une canne au sein de l'Institut pour déficients visuels. Lorsque la mère de son groupe au Village d'Enfants atteint l'âge de la retraite, elle se décide d'adopter M. Hurst pour pouvoir continuer à s'occuper de lui. Il a alors 12 ans, mais ce n'est que 11 années plus tard que la procédure d'adoption arrivera à son terme. Afin de suivre la meilleure formation adaptée à ses besoins, il suit le conseil du directeur du « Blannenheem » et rejoint un internat pour élèves avec une déficience visuelle à Nancy. Dans cette institution, il développe ses connaissances en braille ainsi que ses capacités d'orientation. M. Hurst passe son bac et rentre à l'université où il réussit à faire son diplôme de professeur de lycée.

Si le résultat est positif, le processus n'a pas été aussi simple. Surtout pendant sa scolarisation dans l'enseignement préscolaire et scolaire, M. Hurst s'est souvent senti seul et exclu pendant les

récréations ou lors de certaines activités scolaires comme le sport. Il arrivait même que les autres enfants se moquent de lui ou lui jouent des tours.

Dans ces moment-là, M. Hurst a essayé de trouver son réconfort dans les expériences positives voire le soutien qu'il a également connu de sa mère adoptive et de ses amis. Au long de son parcours, il a également reçu l'aide de plusieurs associations, aussi bien sur le plan financier que sur le plan moral, des aides précieuses qu'il estime toujours.

Il se considère comme une personne autonome, mais reste conscient qu'aussi longtemps que l'accessibilité de son entourage n'est pas vraiment réalisée, il nécessitera de temps à autre une tierce personne pour accomplir différentes tâches quotidiennes, comme lire le courrier ou prendre les transports publics. Souvent, la société luxembourgeoise ne tient malheureusement pas suffisamment compte des besoins des personnes avec des problèmes visuels. C'est la raison pour laquelle M. Hurst a décidé de s'engager auprès de l'association Info-Handicap. L'objectif de son engagement : contribuer à la défense de l'intégration des personnes à besoins spécifiques. Ceci avec une égalité des chances dès le départ, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société. M. Hurst souhaite que tout un chacun puisse faire son choix en toute autonomie et liberté, qu'il y ait une amélioration de la qualité de vie des personnes aveugles et malvoyantes et que la compréhension face aux besoins des personnes handicapées au sein des institutions soit stimulée.

Pour son futur personnel, il espère trouver son âme sœur et fonder une famille.